



PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'UFC-Que Choisir du LAURAGAIS
Séance du 4 février 2026

La séance est ouverte à 10 h30 par Hélios GARCIA, Président de l'antenne du Lauragais

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs donnés : 43

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire:

- Rapport d'activité 2025
- Bilan financier 2025
- Objectifs 2026
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Cotisation pour l'exercice 2026
- Questions diverses

Bilan 2025 et rapport d'activité

1 – Fonctionnement de l'AL

L'année 2025 a été une année très difficile avec des conditions de travail très inconfortables.

a) permanences :

Les permanences dans le local de l'association ont été annulées en décembre 2024 en raison du déménagement. Le nouveau site du 100è singe, très exigü, ne nous a pas permis de recevoir du public et d'assurer un travail en équipe optimal.

Cependant, les rendez-vous ont été assurés, à Ramonville (mercredi après-midi ou samedi matin), dans les locaux de France Services à Castanet (vendredi matin), dans les locaux de France Services à Nailloux (mercredi après-midi), au Pôle Social de Villefranche de Lauragais (mardi après-midi), et à la Mairie de Caraman (mercredi matin).

b) administration de l'AL :

Nombre de Conseils d'administration en 2024 : 3

Composition du bureau :

Président : H. GARCIA

Vice- Présidents : M. DAUVERGNE, D. BARBACE

Secrétaire : M. KNIBIEHLER

Secrétaire adjointe : B. THOUVENIN

Trésorière : G. ROUDET

Trésorier adjoint : M. LAURENS

2 -Les ressources humaines de l'AL

- Nombre d'adhérents : 239 dont 93 nouveaux.

Années	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre adhérents	261	284	298	275	263	261	239
Dont nouveaux adhérents	85	86	99	70	54	70	93

- Bénévoles : 17 – pas de recrutement

- Salariés ou stagiaires : 0

Il n'y a pas eu de formation en présentiel en 2025. Des formations/informations sont assurées en visio au détriment des relations humaines.

Du fait de la moyenne d'âge de l'équipe de bénévoles, il doit être envisagé le recrutement de nouveaux bénévoles, en particulier pour réaliser des enquêtes sur les secteurs non traités actuellement.

3 - Activités de l'AL

Traitement des litiges :

Nombre de visites tous sites confondus : 39

Nombre de dossiers pris en charge : 77

26 dossiers ont été réglés favorablement

15 dossiers sont sans suite (pas de nouvelles du consommateur)

36 dossiers sont en cours dont 4 transmis à la protection juridique, 3 au conciliateur et 3 à notre avocate .

Nombre d'échanges mails : 1 526 (pour mémoire 1 253 en 2024)

Activité TLL – Traitement des litiges en ligne

Nombre de contacts établis : 222 dont 139 infos express et 28 nouvelles adhésions suite à prise en charge des dossiers.

Pourcentage de litiges par thématique :

Le secteur des « services marchands » (27.27 %) et le secteur du « logement, copropriété, immobilier » (22.08 %) représentent les plus grosses parts de litiges. Viennent ensuite, le secteur de l'automobile (14.25 %), le secteur « banques et organismes de crédit » (12.99 %) et « l'énergie » (10.39 %). Le secteur « opérateurs de télécommunications » représente 3.90 % et le secteur « Administration », 1.29 %.

Enquêtes réalisées : synthèse faite par Martine KNIBIEHLER

- Février 2025 : Relevé des prix en boulangerie : 8 magasins enquêtés
- Avril 2025 : Enquête téléphonique sur la réparabilité : 4 réparateurs enquêtés
- Juin 2025 : Enquête téléphonique rendez-vous dermatos : 10 dermatos enquêtés
- Septembre 2025 : Enquête téléphonique cinémas : 7 cinémas enquêtés
- Décembre 2025 : Relevés de prix en magasin bio : 4 magasins enquêtés.

4 - Activités de communication et représentation

Communication :

- Journée des Associations à la Clinique Monié à Villefranche de Lauragais (2 par an)

Représentation dans des instances externes :

- Au SICOVAL, **Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)** et **Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA)**

- Représentation des usagers à la clinique Monié, (4 réunions de la Commission des usagers et 2 permanences, 13 réclamations traitées, participation à 3 journées à thème).

Notre activité a été très impactée par les conditions matérielles dans lesquelles nous nous sommes trouvés en 2025. Le local de notre siège au 100ème Singe étant trop petit et excentré n'a pas permis à certains consommateurs de venir nous rencontrer sans rendez-vous. Il n'a pas permis non plus de réunir les bénévoles. Si 2 réunions avec l'ensemble des bénévoles ont pu avoir lieu, c'est parce que nous avons pu réserver une grande salle.

Nous avons passé l'année à faire pression sur la mairie de Castanet afin d'obtenir une salle suffisamment grande qui fasse office de siège, mais ce fut peine perdue. L'ouverture de Castagora au printemps ne changera rien à l'affaire.

Les locations dans le domaine privé étaient hors d'atteinte de nos finances (entre 750€ et 1300€ !).

Remarque des adhérents :

- Difficultés d'obtention de rendez-vous médicaux ou de surfacturation signalées (dermato, kiné)
- Concernant les soins palliatifs à domicile, trouver un infirmier ou une infirmière est très compliqué.

Le Président rappelle l'origine du problème des déserts médicaux. Outre la génération de soignants qui part à la retraite et la baisse d'attractivité de la médecine générale, les décennies de régulation du nombre d'étudiants en médecine via le numerus clausus semblent bien responsables, en grande partie, de la multiplication des déserts médicaux en France. La régulation n'a pas empêché l'accroissement des inégalités entre les territoires.

Question : comment suivre les résultats d'enquête ?

Les résultats sont visibles sur le site de l'AL <https://ufc-que-choisir-lauragais.fr/>

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

5 - Présentation du rapport financier et du budget prévisionnel par Geneviève ROUDET

Le bilan fait apparaître un solde négatif de 420,12 €. Les recettes s'élèvent à 9114,74 € et les charges à 9534,86 €. Le total des dons s'élève à 1 101,00 €.

Suite à une demande faite lors de l'AG de 2024, le Président présente le volume d'heures travaillées par les bénévoles pour l'année 2025 qui est de 2 543 heures, soit la somme valorisée d'environ 25 000 €. Le volume d'heures était de 6 530 en 2024.

Le rapport financier de l'exercice 2025 est adopté à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

6 - Perspectives pour l'année à venir

- Local
 - Notre objectif à court terme est l'installation dans un nouveau local situé 11 Rue de la Technique à Castanet. Nous définirons en cours de route un nouveau fonctionnement, espérant que celui-ci nous donnera entière satisfaction et nous permettra d'envisager des projets.
 - Une subvention sera demandée à la Mairie de Castanet pour l'année à venir.

Adhésion :

Il est proposé que le montant de l'adhésion ne change pas en 2026. A savoir :

- 30 € pour une nouvelle adhésion et 22 € pour un renouvellement,
- adhésion du deuxième adulte dans un couple 12 €,
- personnes en difficulté, étudiants et bénévoles de l'association, 7 €

Cette proposition est adoptée à l'unanimité par les membres de l'assemblée

- Administrateur-trice

5 administrateurs, Daniel BARBACE, Hélios GARCIA, Geneviève ROUDET, Bernadette THOUVENIN et Martine DAUVERGNE arrivent en fin de mandat et renouvellent leur candidature pour une durée de 3 ans.

Ils sont réélus à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

7 – Questions diverses

Le logo de l'UFC apparait dans certains magasins.

Le Président confirme que le logo de l'UFC apparait par ex sur de l'électroménager.

En 2016, l'UFC Que Choisir décide de commercialiser La Note Que Choisir, label identifiant rapidement et simplement les produits les mieux classés par les tests comparatifs indépendants. Sur le packaging, sur les réseaux sociaux, les sites des fabricants et des distributeurs ou en campagne presse / TV / cinéma : les marques distinguées peuvent utiliser « La Note », à condition de respecter les conditions fixées par l'association.

A quoi correspondent les frais de réception figurant sur le rapport financier ?

Le Président explique qu'il s'agit de moments de convivialité entre bénévoles, dont un repas annuel au restaurant et du « Pot de l'amitié » offert lors de l'AG.

La séance est levée à 12 h et les participants sont invités autour du « Pot de l'amitié ».